

Sécurité alimentaire et gestion durable des forêts PFNL : plus de 342 millions de francs de ventes en trois mois

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

La filière offre de grandes opportunités d'affaires. En 2011, le projet PFNL encadré techniquement par la FAO, ambitionne de soutenir le développement entrepreneurial du secteur au niveau de la sous-région. Tel peut être le principal message de la réunion du comité de pilotage du projet.

SELON une étude récente de la FAO (juin à septembre 2010), les ventes des produits forestiers non ligneux au sud du Cameroun sont estimées à 342 568 500 francs, pour un bénéfice net excédant 61 millions de francs. L'année 2011 marquera, sans nul doute, une avancée significative dans la mise en œuvre du projet Produits forestiers non ligneux (PFNL) dont la FAO assure le volet opérationnel. Réuni vendredi dernier, le comité de pilotage a passé au crible les activités à déployer par le Gabon, le Congo et la Centrafrique en 2011 et a souhaité voir un



Louis Alain Makaya Ndjimbi, coordonnateur national du projet pour le Gabon.

saut qualitatif dans la structuration des petites et moyennes entreprises spécialisées dans le commerce des PFNL. Le projet prévoit d'appuyer, à hauteur de 5 millions de francs, la commercialisation des produits issus de la forêt et collectés par les unités villageoises dans les sites pilotes identifiés (deux par pays). Cet appui est susceptible de croître en fonction

des résultats obtenus. En effet, sur certains marchés de Libreville se vendent des produits issus de la forêt, comme la noix de kola, les légumes « nkoumou », l'odika, le vin de palme, les noisettes, les feuilles avec lesquelles est conditionnée la pâte de tubercules de manioc... Certains états, le long de la Nationale 1, commercialisent des écorces, des ra-



Trois types de produits forestiers non-ligneux vendus à 70 km de Libreville.

ces, des fruits divers qui entrent dans la constitution des médicaments à base de plantes naturelles. Ces exemples montrent la diversité des produits non ligneux dont le commerce n'est malheureusement pas réglementé, encore moins organisé au niveau de l'Afrique centrale. Pourtant, une bien meilleure organisation de la filière des PFNL pourrait contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans certaines communautés locales.

C'est donc pour mieux structurer ce type d'activités que la FAO, avec l'appui financier du ministère fédéral allemand pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des consom-

mateurs, sous la supervision technique de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), a mis en œuvre un projet PFNL dont les pays pilotes sont le Congo, le Gabon et la Centrafrique. Un atelier d'évaluation des activités réalisées en 2010 et de planification des activités 2011 s'est tenu à Lambaréné du 31 janvier au 3 février 2011. Cette rencontre a été suivie le 4 février à Libreville de la première réunion du comité de pilotage du projet. Travaux auxquels prenaient part, en plus des coordonnateurs nationaux des projets dans chaque pays, des représentants des ministères des Forêts des trois pays susmentionnés.

Le premier vol d'Air Cemac dans six mois

LE premier vol de la compagnie régionale Air Cemac, du nom de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale qui regroupe six pays, aura lieu dans six mois, a déclaré vendredi le ministre des Transports congolais.

« Nous nous retrouvons aujourd'hui pour rendre notre compagnie opérationnelle. Pour ce faire, nous devons lui donner des fonds de roulement conséquents pour commencer le long vol qu'elle va effectuer dans six mois entre nos Etats et les continents du monde », a déclaré Isidore Mvouba.

Le membre du gouvernement congolais présidait une réunion des ministres des Transports de la sous-région, essentiellement consacrée au lancement des activités d'Air Cemac, une compagnie aérienne publique financée par les pays de la Cemac et dotée d'une existence juridique depuis décembre 2010.

« Le Congo peut accueillir aujourd'hui, et dans des conditions optimales de confort et de travail, le siège de notre compagnie aérienne », a annoncé M. Mvouba. Air Cemac et le passeport ont connu un retard de mise en place. Créée en 1999 sur les cendres de l'Union douanière et économique des Etats de l'Afrique centrale (Udeac), elle-même née en 1964, la Cemac regroupe le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée-Equatoriale et le Tchad.

Environnement/Partenariat ESAM-ANPN Vers la concrétisation d'un partenariat pour les fillères de formation

J.M.
Libreville/Gabon

UNE trentaine d'étudiants de la deuxième année de la filière tourisme et hôtellerie de l'Ecole supérieure d'arts et de métiers (Esam) ont visité les locaux de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) vendredi dernier. L'objectif de cette sortie pédagogique était de mieux s'imprégner du fonctionnement de cette structure et de découvrir les opportunités qu'elle offre par rapport au développement touristique, à la conservation et au développement durable du réseau des treize parcs nationaux. L'Esam vise l'adéquation formation-emploi pour que les étudiants puissent découvrir, à travers les voyages d'études et des sorties pédagogiques, les différents métiers en rencontrant les

professionnels, mais aussi qu'ils arrivent à discerner les contraintes qui les attendent sur le marché du travail. Pour Sosthène Momboua, enseignant permanent à l'Esam, « il ne suffit plus de donner le savoir pédagogique aux étudiants, il faudrait aussi les mettre en contact avec les professionnels qui ont une expérience avérée sur le terrain, pour que ces apprenants puissent découvrir et connaître les difficultés qui les attendent à la fin de leur cycle de formation ».

Les responsables de l'Esam veulent concrétiser un partenariat avec l'ANPN pour que les étudiants acquièrent d'autres connaissances pendant leur formation, afin qu'ils sachent exactement le rôle joué par d'autres métiers dans l'environnement des affaires. Leur souhait est que ce type de partenariat puisse être renforcé. Omer Toungou, directeur de

la communication de l'ANPN, a présenté cette structure. Il a édifié les étudiants sur les opportunités qu'offre le réseau des treize parcs nationaux du Gabon. « Chaque parc national a une spécificité qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Ce réseau joue un rôle important pour la communauté nationale et internationale. Nous avons le devoir de mieux le gérer, non seulement pour les générations actuelles, mais aussi futures. Par exemple, dans deux ans, lorsque vous serez dans la vie active, vous allez payer des taxes à la SEEG. Ces taxes auront une incidence par rapport aux services environnementaux, émanant du parc national des Monts des Cristal où sont les barrages de Kingué et de Tchimbélé. Quand vous travaillez, soyez le premier et professionnel, c'est quelque chose qui donne satisfaction lorsque le touriste est ravi de vos services », a-t-il conseillé.



Le directeur de la communication de l'Agence nationale des parcs nationaux, Omer Ntougou.



Les étudiants de l'Esam ont posé pour la postérité.



MEUBLEZ VOS ENVIES.

Envie de neuf, de changement ?

Du 1^{er} février au 31 mars 2011, laissez s'exprimer le décorateur d'intérieur qui sommeille en vous, grâce au Crédit Confort de la BICIG : un prêt personnel allant jusqu'à 5 millions de FCFA*, remboursable en 24 mois.

N'hésitez plus, meublez vos envies !

* Taux de Base Bancaire +1,5 %, soit 12,5 % HT
Frais de dossier : 27 000 FCFA HT

CRÉDIT CONFORT



Avancez ensemble